



Déclaration franco-allemande du Château des Comtes de Foix

Huit recommandations pour faire avancer la parité en Europe

Réunis à Foix, le 26 mars 2022, des élues et des élus d'Allemagne et de France, des femmes et des hommes engagés dans la vie publique ont travaillé de concert lors du séminaire « Etre femme maire en France et en Allemagne - Freins et poussées pour faire avancer la parité ». Conjointement, ils ont analysé la situation dans les deux pays. Engagés dans ce combat pour l'égalité en politique entre les femmes et les hommes, ils adressent les recommandations qu'ils ont élaborées aux autorités françaises et allemandes et aux institutions européennes.

LA TRES FAIBLE PLACE DES FEMMES A LA TETE DES COMMUNES

En Allemagne et en France, les institutions sont différentes et l'histoire des lents progrès de la place des femmes dans les lieux de pouvoir politique sont distinctes. Toutefois, nous dressons **un constat identique dans les deux pays**, notamment sur la base du système démocratique : les communes. 19,8 % de femmes maires en France et 9 % en Allemagne : ces deux chiffres illustrent, de manière flagrante, **l'inacceptable inégalité qui perdure**. Elle se manifeste aussi dans les autres niveaux de pouvoir, au plan régional comme au plan national.

Les réponses effectives à la résorption des inégalités se situent dans chaque pays. Cependant, pour assurer l'égale représentation des femmes et des hommes dans la sphère politique, **le combat doit être conduit au sein de l'Union européenne**. Elle est un rempart de la démocratie et un espace de son épanouissement. La guerre en Ukraine le confirme.

A partir de cette situation, nous formulons unanimement un ensemble de recommandations.

DES MESURES INSTITUTIONNELLES A ENGAGER

- Les avancées réelles résultent du cadre législatif et des contraintes qui en résultent. Nous demandons **l'inscription de la parité, de manière impérative, dans la Constitution des Etats**.
- **La mise en place d'un statut de l'élue** permettra de revaloriser les mandats et d'améliorer l'exercice des responsabilités politiques
- **Une campagne de l'Union européenne** en faveur d'un plus grand nombre de femmes dans les communes doit venir en appui.

DES REFORMES A POUSSER

- La réflexion sur **le principe de non-cumul des mandats et des fonctions** doit être poursuivie. Cette meilleure répartition des responsabilités libère des places pour les femmes, ainsi que pour d'autres hommes
- L'application à l'élection des membres des parlements nationaux d'un mode de scrutin analogue à celui des départements français (**scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours**) doit être encouragée. Ce système garantit la représentativité des territoires, tout en assurant une parité réelle.

DES ACTIONS POSITIVES A AMPLIFIER

- **Demande à l'Union européenne et aux Etats membres la production et la communication de statistiques sexuées des résultats de chaque élection et le financement de recherches sur la représentation des femmes.** Ces données sont déterminantes pour analyser solidement la progression ou la stagnation des femmes élues aux plus hauts postes de décision et de responsabilité.
- **Renforcement de la visibilité de ces travaux** pour prendre l'opinion publique à témoin et avancer des propositions étayées, comme le font, en France, les études de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie.
- **Activation du soutien mutuel des femmes entre elles**, par le réseau qu'elles constituent et les initiatives qu'il engendre, ainsi que le concrétisent, en Allemagne, la plateforme multipartite Helene Weber Kolleg et le Prix Helene Weber en Allemagne.

LES FRUITS DE LA DEMARCHE FRANCO-ALLEMANDE

Les travaux du séminaire de Foix et les perspectives qu'ils ont tracées confirment combien sont fructueux les échanges engagés en 2019 à Berlin, poursuivis depuis, sous diverses formes, malgré la pandémie, notamment lors de la conférence internationale Mayoress ! (Femmes maires), qui a rassemblé élu-e-s et expert-e-s d'Allemagne, Autriche, France et Pologne. Cette collaboration va se prolonger dès cette année, en Allemagne. La Saxe a été pressentie, en raison des relations nouées avec la Région Occitanie.

Nous nous engageons à œuvrer au développement du réseau des femmes maires et à renforcer ensemble notre triple positionnement :

- Accélérateurs et accélératrices du changement, pour porter des positions courageuses en faisant évoluer la loi et les mentalités ;
- Innovateurs et innovatrices, pour faire émerger des actions inédites de progrès pour les femmes ;
- Observateurs et observatrices, acteurs et actrices des politiques publiques, pour en souligner les avancées, ainsi que les faiblesses, les résistances et les renoncements.

Cet engagement prend tout son sens et toute sa portée dans une époque marquée par la montée des extrémismes et les menaces sur les droits acquis des femmes.

A Foix, le 26 mars 2022

Geneviève TAPIE

Présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie

Dr Helga LUKOSCHAT

Présidente de l'EAF Berlin

Christine TEQUI

Présidente
du Conseil départemental
de l'Ariège

Norbert MELER

Maire de Foix
Président de l'Association
des maires et des élus de l'Ariège



eaf



Ville de Foix

